

LIGUE DE GOLF  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTE



ffgolf®

## VADEMECUM 2022

MAJ 03/03/2022



REGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE



15 rue Gaston Roupnel - 21200 Beaune - Tél. : 03 80 25 09 72  
[contact@liguegolfbfc.org](mailto:contact@liguegolfbfc.org) - <http://www.liguegolfbfc.org>

## SOMMAIRE

<i>LE COMITE DIRECTEUR</i>	4
<i>EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE</i>	5
<i>PRÉSIDENTS DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX</i>	2
<i>ANNUAIRE DES GOLFS BOURGOGNE FRANCHE-COMTE</i>	3
<i>ARBITRES</i>	6
<i>CALENDRIER DES COMPETITIONS</i>	7
<i>REGLEMENTS SPÉCIFIQUES EPREUVES DE LA LIGUE</i>	9
<i>BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ</i>	9
<i>CAHIER DES CHARGES DES ÉPREUVES DE LIGUE</i>	10
<i>ORGANISATION GENERALE</i>	11
<i>CATEGORIES D'AGE 2022</i>	12
<b>ÉPREUVES DE LIGUE</b>	<b>13</b>
<i>CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPE - DIVISION 1 MESSIEURS &amp; DAMES</i>	14
<i>CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPE - DIVISION 2 MESSIEURS</i>	15
<i>CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPE - DES EQUIPES 2 MESSIEURS</i>	16
<i>CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPE - PROMOTION MESSIEURS &amp; DAMES</i>	17
<i>CHAMPIONNAT DE LIGUE INDIVIDUEL SENIORS</i>	18
<i>CHAMPIONNAT DE LIGUE GOLF D'ENTREPRISE</i>	20
<i>INDIVIDUEL ET PAR EQUIPE</i>	20
<b>ÉPREUVES JEUNES</b>	<b>22</b>
<i>GRAND PRIX JEUNES VAL DE SORNE</i>	23
<i>GRAND PRIX JEUNE DU CHATEAU D'AVOISE</i>	25
<i>REGLEMENT SPECIFIQUE EPREUVES INTER-REGIONALES DE L'EST</i>	27
<i>QUALIFICATION REGIONNALE AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES</i>	29
<i>M.I.R U12 et BENJAMIN.ES</i>	29
<i>CHAMPIONNAT REGIONAL U12 – BENJAMIN.ES - MINIMES</i>	29
<i>CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES GARÇONS ET CADETS</i>	33
<i>CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES FILLES ET CADETTES</i>	34
<i>CHALLENGE DES ECOLES DE GOLF</i>	35
<i>GRAND PRIX JEUNE DE BESANÇON</i>	36
<b>ÉPREUVES INTER-RÉGIONALES</b>	<b>38</b>
<i>INTERCLUB PAR EQUIPE - PROMOTION DAMES</i>	39
<i>INTERCLUB PAR EQUIPE - PROMOTION MESSIEURS</i>	40
<i>INTERCLUB PAR EQUIPE - PROMOTION MID-AMATEURS MESSIEURS</i>	41
<i>INTERCLUB PAR EQUIPE - PROMOTION U16 GARÇONS</i>	42
<i>INTERCLUB PAR EQUIPE - PROMOTION SENIORS MESSIEURS</i>	43

<b>GOLF ENTREPRISE</b>	<b>44</b>
<i>CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPE DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISES SUR PITCH &amp; PUTT</i>	45
<i>COUPE DE FRANCE DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISES</i>	46
<i>CHAMPIONNAT FEDERAL DES AS ENTREPRISES DAMES ET MESSIEURS</i>	47
<b>GOLF FÉMININ</b>	<b>48</b>
<i>CALENDRIER - GOLF FEMININ 2022</i>	49
<b>CALENDRIER</b>	<b>50</b>
<b>COMITÉS DÉPARTEMENTAUX</b>	<b>50</b>
<i>COMITE DEPARTEMENTAL DE COTE D'OR (21)</i>	51
<i>COMITE TERRITORIAL (25/90/70)</i>	52
<i>COMITE DEPARTEMENTAL DE SAONE ET LOIRE (71)</i>	53
<i>COMITE DEPARTEMENTAL DU JURA (39)</i>	54
<i>COMITE DEPARTEMENTAL DE L'YONNE (89)</i>	55
<i>CLUBS EN DIVISION FEDERALES 2022</i>	56
<b>NOS PARTENAIRES OFFICIELS</b>	<b>57</b>

**LE COMITE DIRECTEUR**

---

**Claude SCHATZ**

Président

06 61 29 05 09 - [schatz.claude@orange.fr](mailto:schatz.claude@orange.fr)

**Christelle VOELKLIN**

Trésorière

06 12 10 06 79 - [c.vo@hotmail.fr](mailto:c.vo@hotmail.fr)

**Françoise ERRERA**

Secrétaire

06 37 44 02 65 - [f.errera@yahoo.fr](mailto:f.errera@yahoo.fr)

**Michel CORBERAND**

Commission jeux – règlement - arbitrage  
06 84 52 43 40 - [michel.corberand@gmail.com](mailto:michel.corberand@gmail.com)

**Yves BEURRIER**

Commission Communication  
réseaux sociaux  
site internet

06 81 30 06 76 - [ybeurrier@orange.fr](mailto:ybeurrier@orange.fr)

**François BOURRELLIER**

Relation Comités Départementaux/clubs  
06 74 50 20 16 - [fbourrellier@orange.fr](mailto:fbourrellier@orange.fr)

**Edith CYLINSKI**

Responsable Féminines

06 81 04 85 96 - [edcylinski@orange.fr](mailto:edcylinski@orange.fr)

**Paul VENTURI**

Responsable - Golf Entreprises

06 71 85 26 74 - [paul.venturi@orange.fr](mailto:paul.venturi@orange.fr)

**Hafedh LIMAM**

Commission Développement et Santé  
06 11 30 35 84 - [hafedh.limam@orange.fr](mailto:hafedh.limam@orange.fr)

**François Xavier CHATOUILLOT**

Responsable Golf Seniors  
03 84 85 14 28 - [fx.chatouillot@wanadoo.fr](mailto:fx.chatouillot@wanadoo.fr)

**Wilfrid BOIREAU**

Délégué Jeunes

06 85 68 08 71 - [wboireau@femto-st.fr](mailto:wboireau@femto-st.fr)

**Anna ROSIER**

Coordinatrice jeunes/parents  
06 31 28 91 69 - [anna.rosier@free.fr](mailto:anna.rosier@free.fr)

**Thierry JEANNOT**

Responsable Handigolf

06 19 24 43 07 - [tjeannot@orange.fr](mailto:tjeannot@orange.fr)

**Frédérique ROUX**

Médecin de Ligue

06 87 52 74 58 - [Frederique.roux3@orange.fr](mailto:Frederique.roux3@orange.fr)

[Retour sommaire](#)

**CONSEILLÈRE TECHNIQUE FEDERALE (CTF)**

**Emmanuelle GERHART** (Ligue de Bourgogne Franche Comté)

06 11 67 01 97 – [emmanuelle.gerhart@gmail.com](mailto:emmanuelle.gerhart@gmail.com)

**PROS REFERENTS - GROUPE LIGUE « U10 »**

**Quentin LETONDEUR** (Golf Pontarlier)

06 15 16 03 29 - [quentin.letondeur@gmail.com](mailto:quentin.letondeur@gmail.com)

**Germain CHAPOTEL** (Golf de la Chassagne)

06 16 82 70 62 – [chapotelg@gmail.com](mailto:chapotelg@gmail.com)

**Joël VEZIN** (golf Prunevelle)

06 88 68 90 30 – [j.vezin@wanadoo.fr](mailto:j.vezin@wanadoo.fr)

**PROS REFERENTS – GROUPE INTERLIGUE « U12 »**

**Emmanuelle GERHART**

**Mervin ROCCHI** (Golf de Prunevelle)

06 85 56 78 16 – [mervinrocchi@gmail.com](mailto:mervinrocchi@gmail.com)

**PROS REFERENTS LIGUE/COACHING U12 - U14 - U16**

**Emmanuelle GERHART**

**Maxence FAYARD** (golf Val de Sorne)

06 70 63 09 57 – [maxence-fayard@orange.fr](mailto:maxence-fayard@orange.fr)

**Joël VEZIN** (golf Prunevelle)

06 88 68 90 30 – [j.vezin@wanadoo.fr](mailto:j.vezin@wanadoo.fr)

**DELEGUES DE LA COMMISSION JEUNES**

**Wilfrid BOIREAU et Anna ROSIER**

[Retour sommaire](#)

## PRÉSIDENTS DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

---

### COMITE DEPARTEMENTAL DE COTE D'OR (21)

**Frédéric PIERRART**

[frederic.pierrart@wanadoo.fr](mailto:frederic.pierrart@wanadoo.fr) - 06 41 99 10 51

### COMITE TERRITORIAL (25) - (70) - (90)

**Frédéric RUCKSTUHL**

[fred.ruckstuhl@gmail.com](mailto:fred.ruckstuhl@gmail.com) – 06 62 92 98 59

### COMITE DEPARTEMENTAL DU JURA (39)

**Thierry FUGAIN**

[thierry.fugain@orange.fr](mailto:thierry.fugain@orange.fr) - 06 95 30 26 52

### COMITE DEPARTEMENTAL DE SAONE ET LOIRE (71)

**Claude LORiot**

[p.golf71@orange.fr](mailto:p.golf71@orange.fr) – 06 85 70 69 27

### COMITE DEPARTEMENTAL DE L'YONNE (89)

**François BOURRELLIER**

[fbourrellier@orange.fr](mailto:fbourrellier@orange.fr) - 06 74 50 20 16

[Retour sommaire](#)

## ANNUAIRE DES GOLFS BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

---

### 21 - Côte d'Or

- 640 Beaune-Levernois – **18 trous**  
21200 Levernois [contact@golfdebeaune.com](mailto:contact@golfdebeaune.com)  
Tél. 03 80 24 10 29
- 2248 La Chassagne – **18 trous**  
21410 Malain [golfchassagne@aol.com](mailto:golfchassagne@aol.com)  
Tél. 03 80 40 78 57
- 881 Château de Chailly – **18 trous**  
21320 Chailly s/Armançon [golf@chailly.com](mailto:golf@chailly.com)  
Tél. 03 80 90 30 40
- 106 Dijon-Bourgogne – **27 trous**  
21490 Norges la Ville [accueil@golfdijonbourgogne.com](mailto:accueil@golfdijonbourgogne.com)  
Tél. 03 80 35 71 10
- 892 Pré Lamy – **9 trous**  
Le Brouillard - 21390 Précy sur Thil [golfprelamy@gmail.com](mailto:golfprelamy@gmail.com)  
Tél. 03 80 64 46 83
- 617 Quetigny – **18 trous**  
Rue du Golf - 21800 Quetigny [quetigny@bluegreen.fr](mailto:quetigny@bluegreen.fr)  
Tél. 03 80 48 95 20
- 981 Salives – **9 trous**  
Larçon 21580 Salives [golfdesalives@gmail.com](mailto:golfdesalives@gmail.com)  
Tél. 03 80 75 66 43
- 817 Venarey-les-Laumes - **compact**  
24 rue M. Berthelot 21150 Venarey-les-Laumes [golfdevenarey@orange.fr](mailto:golfdevenarey@orange.fr)  
Tél. 03 80 96 16 41

### 25 - Doubs

- 94 Besançon – **18 trous**  
La Chevillotte 25620 Mamirolle [accueil@golfbesancon.com](mailto:accueil@golfbesancon.com)  
Tél. 03 81 55 73 54
- 31 Prunevelle – **18 trous**  
Lieu-dit Les Petits Bans  
25420 Dampierre sur le Doubs [golf.prunevelle@wanadoo.fr](mailto:golf.prunevelle@wanadoo.fr)  
Tél. 03.81.98.11.77
- 718 Château de Bournel – **18 trous**  
Château Bournel 25680 Cubry [info@bournel.com](mailto:info@bournel.com)  
Tél. 03 81 86 00 10
- 1474 Golf de Pontarlier – **18 trous**  
La Grange des Pauvres 25300 Pontarlier [golfclubpontarlier@yahoo.fr](mailto:golfclubpontarlier@yahoo.fr)  
Tél 03 81 39 14 44
- 1905 **Practice** Swin-Golf de Montenois  
Route de Lougres 25260 Montenois [montenois.swin@gmail.com](mailto:montenois.swin@gmail.com)  
Tél 03 63 48 12 77

[Retour sommaire](#)

## Vademecum 2022 Ligue de Bourgogne Franche-Comté

### 39 – Jura

- 224 Golf du Val d'Amour- **9 trous**  
Chemin du Golf 39100 Parcey [valdamour@bluegreen.fr](mailto:valdamour@bluegreen.fr)  
Tél 03 84 71 04 23
- 602 Golf de Val de Sorne/Lons le Saunier – **18 trous**  
Moulin des Cuchots 39570 Vernantais [info@valdesorne.com](mailto:info@valdesorne.com)  
Tél. : 03 84 43 04 80
- 685 Golf du Mont Saint-Jean – **18 trous**  
286 Route du Mont Saint-Jean 39220 Les Rousses [info@domainemontsaintjean.com](mailto:info@domainemontsaintjean.com)  
Tél. : 03 84 60 09 71
- 815 Golf de Saint-Claude - **11 trous**  
Le Villars 39200 Villars Saint-Sauveur [info@golf-saint-claude.com](mailto:info@golf-saint-claude.com)  
Tél. : 03 84 41 05 14
- 363 Golf du Rochat – **18 trous**  
1305 Route de Noirmont 39220 Les Rousses [info@golfdurochat.com](mailto:info@golfdurochat.com)  
Tél. : 03 84 60 06 25
- 2140 Golf des 4 Saisons – **9 trous**  
Chemin de Malaval 39300 CROTENAY [golfdes4saisons@gmail.com](mailto:golfdes4saisons@gmail.com)  
Tél. : 06 15 27 19 93

### 58 - Nièvre

- 100 Nivernais – **18 trous**  
Le Bardonnay - 58470 Magny Cours [golf-public-du-nivernais@wanadoo.fr](mailto:golf-public-du-nivernais@wanadoo.fr)  
Tél. 03 86 58 04 04

### 70 – Haute Saône

- 416 Golf de Luxeuil-Bellevue – **18 trous**  
RN57 - 70240Genevrey [golfdeluxeuilbellevue@wanadoo.fr](mailto:golfdeluxeuilbellevue@wanadoo.fr)  
Tél. 03 84 95 82 00
- 1962 **Practice** Swin-Golf  
Rue de Traves 70130 Noidans le Ferroux [contact@les-jardins-etang.com](mailto:contact@les-jardins-etang.com)  
Tél 03 84 68 41 05

### 71 - Saône et Loire

- 520 Autun - **11 trous**  
Les Ragots - 71400 Autun [golf.autun@wanadoo.fr](mailto:golf.autun@wanadoo.fr)  
Tél. 03 85 52 09 28
- 1325 Bourbon Lancy – **9 trous**  
Givalois - 71140 Bourbon-Lancy [bourbon.lancy.golf@orange.fr](mailto:bourbon.lancy.golf@orange.fr)  
Tél. 03 85 89 05 48
- 126 Chalon sur Saône – **24 trous**  
Parc de loisirs St Nicolas  
71380 Chatenoy en Bresse [contact@golfchalon.com](mailto:contact@golfchalon.com)  
Tél. 03 85 93 49 65
- 1033 Château d'Avoise – **18 trous**  
71210 Montchanin [soulajc@club-internet.fr](mailto:soulajc@club-internet.fr)  
Tél. 03 85 78 19 19
- 567 Mâcon La Salle **27 trous**  
71260 Macon la Salle [golf.maconlasalle@wanadoo.fr](mailto:golf.maconlasalle@wanadoo.fr)  
Tél. 03 85 36 09 71
- 1155 Montceau les Mines - **compact**  
Parc St Louis - 71300 Montceau les Mines [golf.montceaulesmines@wanadoo.fr](mailto:golf.montceaulesmines@wanadoo.fr)  
Tél. 03 85 58 38 88



## Vademecum 2022 Ligue de Bourgogne Franche-Comté

### 89 - Yonne

- 120 Clairis - **18 trous**  
Domaine de Clairis - 89150 Savigny sur Clairis  
[golfdeclairis89150@gmail.com](mailto:golfdeclairis89150@gmail.com)  
Tél. 03 86 86 33 90
- 691 Roncemay - **18 trous**  
Château du Roncemay - 89110 Aillant sur Tholon  
[reservation@roncemay.com](mailto:reservation@roncemay.com)  
Tél. 03 86 73 50 50
- 615 Senonais - **9 trous**  
Les Ursules - 89140 Lixy  
[golfdusenonais@orange.fr](mailto:golfdusenonais@orange.fr)  
Tél. 03 86 66 58 46
- 1745 **Practice** Agglomération Senonaise  
12 rue de la république 89100 Sens  
[golfclub.sens@gmail.com](mailto:golfclub.sens@gmail.com)  
Tél 06 84 51 86 07
- 873 Tanlay - **9 trous**  
Parc du Château, 89430 Tanlay  
[golfduchateaudetanlay@wanadoo.fr](mailto:golfduchateaudetanlay@wanadoo.fr)  
Tél. 03 86 75 72 92
- 1908 Pitch & Putt de Misery - **compact**  
35 grande rue - 89480 Crain  
[golfmisery@orange.fr](mailto:golfmisery@orange.fr)  
Tél. 03 86 81 74 92
- 2536 Golf des 4 Arpents - **Practice**  
Chemin de la chapelle - 89470 Moneteau  
[aga.practice@gmail.com](mailto:aga.practice@gmail.com)  
Tél. 03 45 02 76 14

### 90 - Territoire de Belfort

- 659 Golf de Rougemont le Château - **18 trous**  
Route de Masevaux  
90110 Rougemont le Château  
[golf.rougemont@wanadoo.fr](mailto:golf.rougemont@wanadoo.fr)  
Tél. : 03 84 23 74 74

---

National – DT	<b>GARRAUD J. Claude</b>	Quetigny
Nationale - DT/ Formatrice	<b>JANOT Françoise</b>	Autun
International DT	<b>SORET Bernard</b>	Macon la Salle
Fédéral/Formateur	<b>CORBERAND Michel</b>	Luxeuil
Fédéral/Formateur	<b>DANTZER Nicolas</b>	Rougemont
Fédéral	<b>SCHATZ Claude</b>	Quetigny
Ligue	<b>BUIRETTE Hervé</b>	Chalon sur Saône
Ligue	<b>GRANDGUILLAUME Jacques</b>	Prunevelle
Ligue	<b>LECOSSOIS Alain</b>	Dijon Norges
Ligue	<b>PETETIN Henri</b>	Val de Sorne
Ligue	<b>PETITJEAN Evelyne</b>	Besançon
Ligue	<b>REUILLE Michel</b>	Dijon Norges
Ligue	<b>FALCOZ Guy</b>	Bournel
Ligue Stagiaire	<b>FUGAIN Thierry</b>	Le Rochat
Ligue	<b>LEVET Jean-Claude</b>	Roncemaë
Ligue	<b>MARLIER Frédéric</b>	Luxeuil
Ligue	<b>PENIN Michel</b>	Dijon-Bourgogne
Ligue	<b>RUCKSTUHL Frédéric</b>	Prunevelle
Ligue	<b>SCHAAF Markus</b>	Quetigny
Ligue stagiaire	<b>VUILLAUME Patrick</b>	Val de Sorne

[Retour sommaire](#)

## CALENDRIER DES COMPETITIONS

**MARS**

26	Qualification P&P Golf Entreprise	BEAUNE
----	-----------------------------------	--------

**AVRIL**

2/3	GRAND PRIX JEUNES	GRANGE AUX ORMES
9/10	CHAMPIONNAT DE FRANCE P&P GE	LA PREZE
9/10	CHPT LIGUE/EQUIPE Div. 1 Mess. & Dames	DIJON-BOURGOGNE
9/10	CHPT LIGUE/EQUIPE Div. 2 Mess. & Eq. 2 Mess.	BEAUNE
9/10	CHPT LIGUE/EQUIPE Promo Messieurs & Dames	LA CHASSAGNE
9/10	GRAND PRIX JEUNES	VAL DE SORNE
22 au 24	INTERNATIONAUX U14	CHANTILLY
23/24	GRAND PRIX	DIJON-BOURGOGNE
23/24	GRAND PRIX JEUNES	CHERISEY
30 avril et 1 <sup>er</sup> mai	PROMOTION IR DAMES	FAULQUEMONT
30 avril et 1 <sup>er</sup> mai	GRAND PRIX	RONCEMAY

**MAI**

5/6	TROPHEE SENIORS	RONCEMAY
7	QUALIF. 1 COUPE DE FRANCE ET FEDERAL	PRUNEVILLE
7/8	PROMOTION IR MESSIEURS	MACON
7/8	GRAND PRIX JEUNES	COMBLES EN BARROIS
11/12	TROPHEE SENIORS	CHÂTEAU D'AVOISE
19 au 22	DIVISION GOLF ENTREPRISE (3eme div.)	CHÂTEAU D'AVOISE
21/22	MIR 1 - QUALIFICATION CHPT France	PRUNEVILLE
28/29	GRAND PRIX	QUETIGNY

**JUIN**

9/10	TROPHEE SENIORS	VAL DE SORNE
11	QUALIF. 2 COUPE DE FRANCE ET FEDERAL	QUETIGNY
11/12	GRAND PRIX	PRUNEVILLE
15/16	TROPHEE SENIORS	QUETIGNY
18/19	MIR 2 - QUALIFICATION CHPT DE France	LUXEUIL BELLEVUE
18/19	PROMO I.R MID AMATEURS MESSIEURS	EPINAL
24 au 26	PROMOTION A - I.R MID AMATEURS DAMES	LAVAL
24 au 26	PROMOTION B - I.R MID AMATEURS DAMES	MACON LA SALLE
25/26	GRAND PRIX JEUNES	AVOISE
24 au 26	GRAND PRIX	BESANÇON

## Vademecum 2022 Ligue de Bourgogne Franche-Comté

### **JUILLET**

2/3	FIR – QUALIFICATIONS CHPT DE FRANCE	CHATEAU D'AVOISE
7 au 9	INTERNATIONAUX DE BELGIQUE	
7/8	TROPHEE SENIORS	CLAIRIS
8 au 10	GRAND PRIX	VAL DE SORNE
14/15	PROMOTION IR U16 GARÇONS	QUETIGNY
16/17	CLASSIC MID AMATEURS	DIJON BOURGOGNE
16/17	TROPHEE SENIORS	DIJON BOURGOGNE
23 au 29	CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES	LE GOUVERNEUR
30	CHAMPIONNAT DE LIGUE SENIORS	QUETIGNY

---

### **AOUT**

27/28	GRAND PRIX JEUNES	TROYES	LA
CORDELIERE			
29	CHALLENGE DES ECOLES DE GOLF	QUETIGNY	

---

### **SEPTEMBRE**

8/9	TROPHEE SENIORS	NIVERNAIS
10/11	CHAMPIONNAT FEDERAL GOLF ENTREPRISE	SAUMANE
16 au 18	COUPE DE FRANCE DES A.S ENTREPRISES	HAUT POITOU
23 au 25	PROMO A – SENIORS DAMES	NANTES ERDRE
23 au 25	PROMO B – SENIORS DAMES	LAC D'ANNECY
24/25	PROMO I.R SENIORS MESSIEURS	ROUGEMONT LE
CHATEAU		

---

### **OCTOBRE**

25/26	GRAND PRIX JEUNES	BESANÇON
25 au 28	INTERLIGUES POUSSINS	LIMERE
26 au 29	CHAMPT FRANCE MINIMES F/CADETTES	CHIBERTA
26 au 29	CHAMPT DE FRANCE MINIMES G/CADETS	OMAHA BEACH

[Retour sommaire](#)

## REGLEMENTS SPÉCIFIQUES EPREUVES DE LA LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

*Ces règlements s'ajoutent aux règlements généraux du vade-mecum des Clubs de la FFGolf*

### COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve sera constitué du ou des arbitres désignés par la Commission Sportive de la Ligue, et/ou des personnes (1 à 3) désignées par la commission sportive du club recevant l'épreuve.

Dans les conditions définies par les Règles de Golf, seuls, le ou les arbitres désignés par la Ligue ont autorité pour prendre une décision sur les Règles.

Pour les compétitions sans arbitre, **une cellule de veille peut être mise** en place (téléphone dédié).

Le Comité se réserve le droit de modifier la forme de jeu, d'annuler l'épreuve, ou de la faire jouer sur un nombre de tours inférieur à celui prévu au règlement particulier, ce, même après le début de l'épreuve.

Le Comité doit veiller au respect des directives de la FFG relatives à la lutte contre le jeu lent. Les membres du Comité ne doivent pas participer à l'épreuve et doivent être présents pendant toute la durée de l'épreuve.

### COMPETITIONS DE LIGUE PAR EQUIPES

Les inscriptions des compétitions par équipes sont gérées sur extranet.

**NB : Un club pré-inscrit doit confirmer son inscription.**

**Inscription et règlement :** 160€ par chèque à l'ordre de la ligue de golf BFC ou par virement.

### COMPETITION DE LIGUE INDIVIDUELLE

Championnat de ligue seniors **Inscriptions : Voir règlement de l'épreuve**

### HORAIRES ET REUNIONS DES CAPITAINES

Les horaires du premier tour seront établis par le Comité de l'épreuve en accord avec le club recevant. Ils seront disponibles au moins **7 jours à l'avance**, ils seront également communiqués par e-mail au capitaine si ce dernier a renseigné ses coordonnées sur extranet.

Pour les **compétitions par équipe**, la réunion des capitaines aura lieu le jour du 1<sup>er</sup> tour, à l'heure inscrit sur la feuille de départ).

### RESULTATS

Le Comité de l'Epreuve est responsable de la proclamation des résultats. L'arbitre doit faire un rapport de tournoi de la compétition. Ces informations seront transmises à la Ligue et à la FFGolf par fichier informatique.

[Retour sommaire](#)

## CAHIER DES CHARGES DES ÉPREUVES DE LIGUE

### ORGANISATION SPORTIVE

**TABLEAU OFFICIEL** : Prévoir un tableau officiel **2x1 m minimum** et à l'abri des intempéries.

**SECURITE** : Le club devra informer les services de secours de l'organisation de la compétition (Envoi d'un mail au SDDIS) Le club devra prévoir un ensemble de dispositions permettant de traiter une urgence médicale.

**PLAN D'EVACUATION DU TERRAIN** : Le club devra le fournir obligatoirement et avoir pris à l'avance toute disposition pour son exécution.

### **SIGNAUX SONORES POUR INTERRUPTION ET REPRISE DU JEU**

Il est obligatoire que soient disponibles et en état de marche trois cornes de brume et leur recharge.

### **HEURES D'OUVERTURE**

Vestiaire, practice, pro shop, bar avec sandwiches : 1 heure avant le premier départ.

**SECRETARIAT** : Prévoir un renfort pour la durée de l'épreuve.

**STARTER** : Le club doit prévoir la présence d'un starter pour toute la durée de la compétition.

**RECORDING** Le club doit mettre à disposition une personne pour assurer la gestion du recording et à cet effet, une salle doit être mise à disposition.

### **MARQUAGE DU TERRAIN**

Il sera assuré par l'arbitre et/ou l'OEC désignés pour cette compétition. Une personne désignée par la Commission Sportive du club pourra accompagner l'arbitre sur le terrain et le club devra lui fournir tout moyen de marquage en liaison avec la Ligue.

### **PREPARATION DU TERRAIN**

Il est conseillé aux clubs de se rapprocher des spécifications mentionnées et arrêtées lors de son étalonnage.

**CHARIOTS** : Un minimum de dix chariots doit être disponible

**VOITURETTES** : Mettre à la disposition du Comité de l'Epreuve et des Arbitres **au moins trois voiturettes**. Leur utilisation est limitée aux seuls membres du comité de l'épreuve ou à l'organisation. Leur utilisation par toute autre personne est soumise à l'autorisation du Comité de l'épreuve.

### **DEPARTS MEMBRES OU GREEN-FEES**

Aucun départ avant le premier départ du matin. Des départs peuvent être autorisés en 4 balles ½ heure après le dernier départ du trou N° 1. Aucun départ autorisé si le nombre de compétiteurs inscrits nécessite de faire partir simultanément du tee du 1 et du tee du 10.

### **DEFIBRILLATEUR AUTOMATISE EXTERNE**

Le club hôte doit assurer la coordination avec les services de secours qui doivent être informés de l'organisation de la compétition. Le comité de l'épreuve une fois sur place doit s'assurer que cette coordination a bien été organisée. Le club hôte en tant que ERP-PA recevant une compétition fédérale se doit de disposer d'un DAE en état de marche et d'une trousse de premier secours. Nous rappelons que l'état actuel de la réglementation encourage fortement les clubs de sports à assurer la formation de leur collaborateur aux gestes qui sauvent. En cas de présence d'un médecin pour la surveillance du tournoi, un local spécifique sera dédié et une voiturette mise à disposition.

[Retour sommaire](#)

## ORGANISATION GENERALE

---

### PARTICIPATION DU CLUB

Mise à disposition des installations du club pour la durée de l'épreuve et la veille.

### JOURNEE D'ENTRAINEMENT

La veille de la compétition, accès au terrain gratuit pour les joueurs qui participent à l'épreuve. En dehors de cette journée, le green-fee pourrait être d'un montant réduit à l'appréciation des clubs, condition valable uniquement la semaine qui précède l'épreuve, ne concernant que les joueurs qui participent à celle-ci et qui ne peuvent pas être présents à la journée d'entraînement.

### PARTICIPATION DE LA LIGUE

- 1 – La Ligue fournira aux personnes désignées par elle des talkies walkies.
- 2 – Les cannes et bombes de peinture nécessaires au marquage du terrain.
- 3 – La Ligue prendra en charge les frais des personnes désignées par elle.
- 4 – La Ligue est responsable de la dotation.
- 5 – La Ligue garantit une indemnité au club organisateur pour la location du terrain à savoir :

En ce qui concerne les Grands Prix ou assimilés (Grands Prix, Classic Mid-Amateurs, Trophée Seniors) La Ligue ne prend à sa charge que les talkies si la compétition est pourvue d'arbitres.

### INDEMNISATION AUX CLUBS RECEVANT LES EPREUVES

#### COMPETITIONS JEUNES

- **MIR 1 - CHAMPIONNAT REGIONAL JEUNES**

Indemnité Terrain : € 1200 pour les deux jours de compétition.  
(Journée de reconnaissance gratuite la veille de la compétition  
Cocktail : € 250

- **MIR 2 – CHAMPIONNAT REGIONAL JEUNES avec dotation**

Indemnité versée au club recevant l'épreuve : € 1200 pour les deux jours de compétition.  
(Journée de reconnaissance gratuite la veille de la compétition  
Cocktail : € 350

- **FINALE DU CHALLENGE DES EG**

Indemnité versée au club recevant l'épreuve : € 400 € la journée  
Cocktail : € 200

#### AUTRES COMPETITIONS DE LIGUE

- **Championnat de Ligue par équipe - Championnat de Ligue individuel Séniors –**
- Indemnité versée au club : 1 000€/jour (journée de reco gratuite la veille de la compétition)
- Cocktail : 200€ pour moins de 80 participants et 300€ pour plus de 80 participants

CAS PARTICULIER DES GRANDS PRIX, GRANDS PRIX JEUNES – CLASSICS MID AMATEURS ET TROPHEES SENIORS :

Se référer au vade-mecum fédéral 1.2.1/4 – 1.2.1/5 – 1.2.1/6 -1.2.1/7.

[Retour sommaire](#)

## CATEGORIES D'AGE 2022

	Catégorie Nationale	Millésime	Age
<b>U 12</b>	Enfant	De 2022 à 2014	De 0 à 8ans
	Poucet 1	2013	9 ans
	Poucet 2	2012	10 ans
	Poussin 1	2011	11 ans
	Poussin 2	2010	12 ans
<b>U 14</b>	Benjamin 1	2009	13 ans
	Benjamin 2	2008	14 ans
<b>U 16</b>	Minime 1	2007	15 ans
	Minime 2	2006	16 ans
	Cadet 1	2005	17 ans
	Cadet 2	2004	18 ans
	Jeune Adulte	2003 à 2001	de 19 à 21 ans
	Adulte *	2000 à 1998	de 22 à 24 ans
	Mid-amateur *	1997 à 1983	de 25 à 39 ans*
	Mid-amateur 2 *	1982 à 1973	De 40 à 49 ans
	Seniors *	1972 - 1958	50 ans - 64 ans
	Senior 2 *	1957 et moins	65 ans et plus

\* Pour les compétitions en catégorie d'âge mid-amateur et senior ce n'est pas l'année civile qui est prise en référence mais la veille du premier jour de l'épreuve. Le changement de catégorie se fait à la date d'anniversaire.

[Retour sommaire](#)



# ÉPREUVES DE LIGUE

---

[Retour sommaire](#)

## CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPE - DIVISION 1 MESSIEURS & DAMES

### GOLF DE DIJON-BOURGOGNE – 9 & 10 avril

#### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

#### Division 1 Messieurs :

Avoise - Chailly – Chalon – Dijon – La Chassagne - Quetigny – Senonais – Val de Sorne

#### Division 1 Dames :

Avoise - Autun - Besançon – Bournel – Chalon – Dijon - Roncemay – Val de Sorne

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la FFGOLF pour l'année en cours, à jour du certificat médical et membre de l'AS de leur club. **Epreuve non-fumeur** : voir § 1.2-2 (I-9-3) Si un club présente une équipe 2, un joueur peut apparaître sur Extranet dans la composition des deux équipes, (Division régionale ou promotion et championnat équipe 2), mais il ne peut jouer qu'une seule des deux compétitions.

A partir du moment où il joue les qualifications ou s'il est inscrit sur une feuille de Match Play, il n'est plus éligible pour l'autre équipe."

### FORME DE JEU

Réunion des Capitaines le matin du 1<sup>er</sup> tour

La première journée en formule **Stroke Play brut** :

**Messieurs** 6 simples/18 trous - les 5 meilleurs scores par équipe sont retenus

**Dames** 4 simples/18 trous – les 3 meilleurs scores par équipe sont retenus

La seconde journée en formule **Match Play**

**Messieurs** : 1 Foursome et 4 simples

**Dames** : 1 Foursome et 2 simples

Demi-finale et finale : Les équipes classées de 1 à 4 à l'issue de la première journée, joueront les demi-finales le matin (1 VS 4 et 2 VS 3). Les clubs vainqueurs joueront la finale l'après-midi qui attribuera le titre de champion régional par équipe.

Matches de barrage pour le maintien en D1 : Les équipes classées de 5 à 8 lors de la première journée joueront le maintien : 5 VS 8 et 6 VS 7. Les deux équipes perdantes descendent en D2.

**Marques de départs** : blancs (2) pour les Messieurs et bleus (4) pour les Dames

Toutefois, le comité de l'épreuve est invité à tenir compte des conditions météorologiques et en particulier des conditions de « rouses » (pour adapter les longueurs de terrain pour la compétition).

### ENGAGEMENT

**Inscription du club** : sur extranet au plus tard un mois avant l'épreuve

**Inscription des équipiers** : sur extranet sept jours avant l'épreuve. (L'index retenu est celui au 9/03/2022).

Le capitaine ne pourra inscrire qu'une seule équipe formée d'un maximum de 12 joueurs potentiels pour les Messieurs et 8 joueuses potentielles pour les dames.

**Droit de jeu** : **160 €** par chèque ou virement à la Ligue.

### PRIX

Un trophée récompensera l'équipe victorieuse.

[Retour sommaire](#)

## CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPE - DIVISION 2 MESSIEURS

### GOLF DE BEAUNE LEVERNOIS – 9 & 10 avril

#### REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

#### Division 2 Messieurs

Autun - Beaune – Besançon - Bournel – Pruneville - Le Rochat - Pontarlier – Roncemay

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs licenciés à la FFGOLF pour l'année en cours, à jour du certificat médical et membre de l'AS de leur club. **Epreuve non-fumeur** : voir § 1.2-2 (I-9-3)

Si un club présente une équipe 2, un joueur peut apparaître sur Extranet dans la composition des deux équipes, (Division régionale ou promotion et championnat équipe 2), mais il ne peut jouer qu'une seule des deux compétitions. A partir du moment où il joue les qualifications ou s'il est inscrit sur une feuille de Match Play, il n'est plus éligible pour l'autre équipe.

### FORME DE JEU

#### Réunion des Capitaines le matin du 1<sup>er</sup> tour

La compétition se déroule sur deux journées :

La première journée en formule **Stroke Play brut** - 6 simples/18 trous - les 5 meilleurs scores par équipe sont retenus.

A l'issue de ce tour conventionnel qualificative :

La seconde journée en formule **Match Play** - 1 Foursome et 4 simples.

**Marques de départs** : blancs (2)

Toutefois, le comité de l'épreuve est invité à tenir compte des conditions météorologiques et en particulier des conditions de « rouses » (pour adapter les longueurs de terrain pour la compétition).

### ENGAGEMENT

Le capitaine ne pourra inscrire qu'une seule équipe formée d'un maximum de 12 joueurs potentiels.

**Inscription du club** : sur extranet : au plus tard un mois avant l'épreuve

**Inscription des équipiers** : sur extranet sept jours avant l'épreuve (L'index retenu est celui du 09/03/2022).

**CLASSEMENT** :

Les 4 premiers à l'issue de la première journée joueront la montée en D1. 1 VS 4, 2 VS 3.

A l'issue des demi-finales les deux équipes victorieuses monteront en D1.

Les équipes classées de 5 à 8 s'affronteront pour le maintien : 5 VS 8 et 6 VS 7.

Les deux équipes perdantes redescendront en Promotion.

**Droit de jeu** : **160€** par chèque ou virement à la Ligue.

[Retour sommaire](#)

## CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPE - DES EQUIPES 2 MESSIEURS

### GOLF DE BEAUNE LEVERNOIS – 9 & 10 avril

#### REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

**Le nombre d'équipes étant limité à 8, elles seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions.**

Ouvert aux joueurs licenciés à la FFGOLF pour l'année en cours, à jour du certificat médical et membre de l'AS de leur club.

Ouvert à une seule équipe par Club **qui a déjà une équipe inscrite** dans les divisions 1 ou 2.

**Epreuve non-fumeur** : voir § 1.2-2 (I-9-3)

Si un club présente une équipe 2, un joueur peut apparaître sur Extranet dans la composition des deux équipes, (Division 1 et 2 et championnat équipe 2), mais il ne peut jouer qu'une seule des deux compétitions.

A partir du moment où il joue les qualifications ou s'il est inscrit sur une feuille de Match Play, il n'est plus éligible pour l'autre équipe.

### FORME DE JEU

#### Réunion des Capitaines le matin du 1<sup>er</sup> tour

Forme de jeu préconisée :

- **Epreuve sur 2 jours** : 6 joueurs / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour.

- **Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.**

(Les départs se feront pour chaque tour après la compétition de Division 2 ayant lieu sur le même site)

**Marques de départs** : blancs (2)

Toutefois, le comité de l'épreuve est invité à tenir compte des conditions météorologiques et en particulier des conditions de « roules » (pour adapter les longueurs de terrain pour la compétition).

### ENGAGEMENT

**Inscription du club** sur Extranet : au plus tard un mois avant l'épreuve

**Inscription des joueurs** sur Extranet **sept jours avant l'épreuve**

(L'index retenu est celui du **09/03/2022**). Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général.

**Droit de jeu** : **160€** par chèque ou virement

### PRIX

Trophée offert par la Ligue au Club champion des équipes 2 Messieurs de la Ligue.

[Retour sommaire](#)

## CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPE - PROMOTION MESSIEURS & DAMES

### GOLF DE LA CHASSAGNE – 9 & 10 avril

#### REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

**Ouvert à tous les clubs avec terrain homologué affilié à la ligue de Bourgogne Franche- Comté.**

Les joueurs inscrits doivent être licenciés à la FFGOLF pour l'année en cours, à jour du certificat médical et membre de l'AS de leur club. **Compétition ouverte aux clubs qui ne sont pas en division.**

**Epreuve non-fumeur** : voir § 1.2-2 (I-9-3)

#### FORME DE JEU

##### Réunion des Capitaines le matin du 1<sup>er</sup> tour

La compétition se déroule sur deux journées en **stroke play brut** intégral.

Pour chaque tour chez les Messieurs : **6 simples/36 trous/18 trous par jour.**

**Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.**

Pour chaque tour chez les Dames : **4 simples/36 trous/18 trous par jour.**

**Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.**

**Marques de départs** : blancs (2) pour les Messieurs et bleus (4) pour les Dames

Toutefois, le comité de l'épreuve est invité à tenir compte des conditions météorologiques et en particulier des conditions de « rouses » (pour adapter les longueurs de terrain pour la compétition).

#### ENGAGEMENT

**Inscription du club** sur extranet : **au plus tard un mois avant l'épreuve**

**Inscription des équipiers** sur extranet : **sept jours avant l'épreuve**

(L'index retenu est celui du **09/03/2022**).

Le capitaine ne pourra inscrire qu'une seule équipe formée d'un maximum de 12 joueurs potentiels pour les Messieurs et 8 joueurs pour les Dames.

A l'issue des 2 tours conventionnels **les 2 premiers clubs Messieurs montent en Division 2** et

**Les 2 premiers clubs Dames montent en Division 1.**

**Droit de jeu** : **160** € par chèque ou virement

[Retour sommaire](#)

## CHAMPIONNAT DE LIGUE INDIVIDUEL SENIORS

### GOLF DE QUETIGNY – Samedi 30 juillet

#### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux.*

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce championnat est ouvert à tous les joueurs ou joueuses licencié(e)s en Ligue de Bourgogne Franche-Comté, membres de l'Association Sportive de leur club et âgé(e)s d'au moins 50 ans la veille de l'épreuve (voir catégorie d'âge).

#### CATEGORIES ET FORME DE JEU

##### Groupe A – Stroke play brut

Dames :	1ère série	index inférieur ou égal à 20.0	Repères rouges
Messieurs	1ère série	index inférieur ou égal à 15.0	Repères jaunes

**Départage des ex-aequo** : En cas d'égalité pour la première place pour la série 1 dames et la série 1 Messieurs, le départage se fera en play off trou par trou.

##### Groupe B – Stableford

Dames :	2ème série	index supérieur ou égal à 20.1	Repères rouges
Messieurs :	2ème série	index compris entre 15.1 et 20.0	Repères jaunes

##### Groupe C – Stableford

Messieurs	3ème série	index supérieurs ou égal à 20.1	Repères jaunes
-----------	------------	---------------------------------	----------------

Pour les joueuses/ joueurs des Groupes B et C le départage est automatiquement géré par RMS.

#### MODALITES DE DEPART

Départs simultanés du 1 et du 10 par ordre décroissant des index, en deux vagues une le matin et une seconde l'après-midi.

Le cahier des charges des compétitions fédérales s'applique à savoir pas de mixité ni au niveau des sexes ni au niveau des groupes.

La responsabilité des départs appartient au Comité de l'épreuve, en fonction des inscriptions :

Vague 1 le matin : 3ème série messieurs puis 2ème série messieurs (puis 2ème série dames.)  
Vague 2 l'après-midi (puis 2ème série dames.) 1ère série dames et 1ère série messieurs.

**Pour les départs de la vague 1 du matin**, et seulement si des aménagements sont possibles, il sera tenu compte des couples qui jouent la compétition et/ou des joueurs qui covoiturent si kilométrage important pour se rendre sur le lieu de la compétition.

**Pour les départs de la vague 2 de l'après-midi** : Pour la 1 ère série dames et la 1 ère série messieurs aucun aménagement pour l'ordre des départs.

## ENGAGEMENT

Les inscriptions sont limitées à 144 joueurs dont un minimum de 33 joueuses.

Si le champ des joueurs est incomplet, le Comité le complétera en ajoutant des joueurs qui s'inscriront après cette date. Dans ce cas, cela signifie que le Comité peut compléter le champ en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs. Néanmoins ces joueurs doivent répondre aux critères établis dans le règlement. Ces derniers seront alors retenus par ordre d'arrivée de leur inscription.

**Clôture des inscriptions** : vendredi 22 juillet à minuit.

- **Pour les membres SG BFC** : l'inscription se fera dans leur club respectif via le programme spécifique SG BFC.
- **Pour les autres** : inscription auprès du trésorier : (25€) par chèque à l'ordre SGBFC à envoyer à Mr Guy BOUHOT 7 rue de la 2ème Escadre 21600 Longvic.

## PRIX

Un trophée offert par la Ligue au gagnant de la 1ère série Dames et de la 1ère série Messieurs.

Un lot au gagnant de la 3ème série messieurs, de la 2ème série messieurs et de la 2ème série dames.

[Retour sommaire](#)

## CHAMPIONNAT DE LIGUE GOLF D'ENTREPRISE INDIVIDUEL ET PAR EQUIPE

### Golf du Château de Bournel – Samedi 08 octobre 2022

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le championnat régional Golf Entreprise de la **ligue de Bourgogne Franche-Comté** est ouvert à tous les licenciés ou rattachés des Associations Sportives d'Entreprises de la ligue de Bourgogne Franche-Comté à jour dans leur cotisation et leur certificat médical validé.

**Le championnat régional a pour objet de désigner en fin d'année :**

- Une AS championne de Ligue du Golf d'Entreprise
- Une championne de Ligue du Golf d'Entreprise
- Un champion de Ligue du Golf d'Entreprise

#### FORME DE JEU

Stableford brut et net / 18 trous

**Messieurs** marques blanches 1<sup>ère</sup> Série et jaunes (autres séries)

**Dames** marques bleues 1<sup>ère</sup> série et rouges (autres séries)

**Les séries :**      **Femmes**              **Hommes**

1<sup>ère</sup> série :      0 - 15,4              0 - 11,4

2<sup>ème</sup> série :      15,5 - 36              11,5 - 26,4

3<sup>ème</sup> série :      -----              26,5 - 36

Les index supérieurs à 36 sont ramenés à 36

#### ENGAGEMENT

Les golfeuses et golfeurs ayant participé à au moins trois compétitions « Etape du Championnat de Ligue » inscrites au calendrier de la Commission Golf d'Entreprise **seront prioritaires à l'inscription à la Finale du Championnat de Ligue.**

**Le montant de l'inscription** à la finale est de 35€ par personne.

**Droits d'inscription :** Par chèque à l'ordre de Ligue de Golf BFC - Commission Golf Entreprise

Ou par virement : RIB à demander à P. Venturi [paul.venturi@orange.fr](mailto:paul.venturi@orange.fr)

Pour toutes les épreuves, l'index pris en compte est celui figurant dans RMS 5 jours pleins avant le début de l'épreuve.

#### CLASSEMENT

**Pour le classement par AS**

Les 3 meilleurs résultats des équipiers Brut + Net sont pris en compte à chaque compétition « Etape ». Le score final de chaque AS est calculé sur les 4 meilleurs résultats de la totalité des compétitions « Etapes » jouées (4 en Bourgogne, 4 en Franche-Comté) + la Finale afin de désigner l'AS Championne 2022.

**En cas d'égalité**, voici les critères d'importance qui détermineront l'**AS vainqueur**.

- 1- Plus haut score brut + net cumulé de l'AS durant une des compétitions
- 2- Meilleur 2<sup>ème</sup> score brut + net cumulé de l'AS durant une des compétitions
- 3- En cas de litige, la Commission Sportive tranchera en dernier ressort.



### **Pour le classement en individuel**

Le classement individuel sera calculé sur le total des 3 meilleures performances sur les 8 compétitions « Etape de Ligue » + le résultat de la Finale du Championnat de Ligue afin de désigner la championne et le champion 2022.

**En cas d'égalité**, voici les critères d'importance qui détermineront la Championne et le Champion de l'année.

- 1- Plus haut score brut + net cumulé de la golfeuse ou du golfeur durant une des compétitions
- 2- Meilleur 2<sup>ème</sup> score brut + net cumulé de la golfeuse ou du golfeur durant une des compétitions
- 3- En cas de litige, la Commission Sportive tranchera en dernier ressort.

En cas d'un nombre important de finalistes, la Commission Golf d'Entreprise se réserve le droit de limiter le nombre d'inscription à la Finale.

## **RECOMPENSES**

1 trophée Dame, 1 trophée Homme et 1 trophée Equipe d'AS

Les Trophées individuels et par AS sont remis en jeu chaque année.

La golfeuse, le golfeur ou l'équipe qui aura gagné un trophée trois fois, pourra le conserver définitivement.

[Retour sommaire](#)

# ÉPREUVES JEUNES

---

## Samedi et dimanche 9 & 10 avril

### REGLEMENT

Ce règlement précise et complète le cahier des charges des épreuves fédérales et des Grands Prix Jeunes FFGOLF (1.2.1-5).

Compétition ouverte à tout joueur de catégorie Minime ou moins, licencié FFGOLF ayant acquitté le **Droit de jeu fédéral 2022 de 35 euros**.

Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat en 2020 ou 2021, attesté avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription. La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

**IMPORTANT** : Dès le tour de reconnaissance, les joueurs et joueuses devront présenter à l'accueil du golf les autorisations parentales d'intervention pour mineur et de contrôle antidopage.

**NOTA BENE** : Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance sont interdits. **Epreuve non-fumeur**.

**Inscriptions** limitées à **120 joueurs** dont 15 filles minimum et 12 Wild Cards.

**Les joueurs U12** seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

**Les joueurs Minimes et Benjamins** seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

**Le champ des joueurs** sera déterminé comme suit :

	<b>Nombre maximal</b> de joueurs autorisé en incluant Les garçons, les filles et les WC	<b>Garçons :</b> Nombre minimum à prévoir dans le règlement	<b>Filles :</b> Nombre minimum à prévoir dans le règlement	<b>Wild Cards :</b> Nombre maximum autorisé
	<b>120</b>	<b>42</b>	<b>15</b>	<b>12</b>
<b>Minimes</b>		6	3	
<b>Benjamins</b>		18	6	
<b>U12</b>		18	6	

[Retour sommaire](#)

## FORMULE DE JEU

36 trous stroke play, 18 trous par jour.

Tour 1 : Par catégorie et par sexe par ordre croissant d'index

Tour 2 : Par catégorie et par sexe par ordre inverse des résultats

## DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'engagement comprenant les green-fees des journées de compétition et d'une journée d'entraînement :

Extérieur 40€

Membres du club 20€

**Ouverture des inscriptions** : lundi 14 février 2022.

**Clôture des inscriptions** le vendredi 25 Mars 2022.

La liste des joueurs retenus sera publiée le lundi 28 Mars à partir de 15h00.

**Bulletin d'inscription à renvoyer par courrier ou mail ([info@valdesorne.com](mailto:info@valdesorne.com))**

Suivi du règlement (par chèque ou CB via VAD)

## Marques de départs

### FILLES

U12 filles : Mauves

Benjamines : Rouges

Minimes : Bleus

### GARÇONS

U12 garçons : Gris

Benjamins : Jaunes

Minimes garçons : Blancs

## Départage

En cas d'égalité pour la première place de chaque série, un play-off trou par trou sera organisé sur les trous 1 & 2 avec les joueurs concernés

**Remise des Prix** : Classement brut uniquement, dimanche 10 Avril à l'issue de la compétition suivie du verre de l'amitié

Pour les garçons : 3 prix brut par catégorie

Pour les filles : 2 prix Brut par catégorie

Avec un quota de U10, ils doivent apparaître dans le même classement que les U12. Le/la meilleur.e U10 doit être récompensé.e lors de la remise des prix.

## COMITE DE L'ÉPREUVE

**Le Comité de l'épreuve est composé :**

Du Directeur du Club et OEC : Damien DE BREUVAND

Des deux arbitres désignés par la Ligue

## GRAND PRIX JEUNE DU CHATEAU D'AVOISE

### Samedi et Dimanche 25 & 26 juin

*Ce règlement précise et complète le cahier des charges des épreuves fédérales et des Grands Prix Jeunes FFGOLF (1.2.1-5)*

## REGLEMENT

**Ce règlement précise et complète le cahier des charges des épreuves fédérales et des Grands Prix Jeunes FFGOLF (1.2.1-5).**

Compétition ouverte à tout joueur licencié FFGOLF ayant acquitté le Droit de jeu fédéral 2022 de 35 euros.

Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat en 2020 ou 2021, attesté avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié. Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription. La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

**IMPORTANT : Dès le tour de reconnaissance, les joueurs et joueuses devront présenter à l'accueil du golf les autorisations parentales d'intervention pour mineur et de contrôle antidopage.**

#### Epreuve non-fumeur.

**NOTA BENE :** Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance sont interdits

Inscriptions limitées à **144 joueurs** dont 15 filles minimum et 14 Wild Cards

**Les joueurs U12** seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

**Les joueurs Minimes et Benjamins** seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

**Le champ des joueurs** sera déterminé comme suit :

	<b>Nombre maximal</b> de joueurs autorisé en incluant garçons et filles + les WC	<b>Garçons :</b> Nombre minimum à prévoir dans le règlement	<b>Filles :</b> Nombre minimum à prévoir dans le règlement	<b>Wild Cards :</b> Nombre maximum autorisé
	<b>144</b>	<b>51</b>	<b>15</b>	<b>14</b>
<b>Minimes Benjamins U12</b>		9 21 21	3 6 6	

[Retour sommaire](#)

## FORMULE DE JEU

36 trous stroke play, 18 trous par jour

Tour 1 : Par catégorie et par sexe par ordre croissant d'index

Tour 2 : Par catégorie et par sexe par ordre inverse des résultats

## DROITS D'INSCRIPTIONS

Les droits d'engagement comprenant les green-fees des journées de compétition et d'une journée d'entraînement la veille de l'épreuve (réservation auprès du golf d'Avoise - 03 85 78 19 19)

Extérieur : 40€

Membres du club : 20€

**Clôture des inscriptions** le mercredi 8 juin 2022.

**La liste des joueurs retenus sera publiée** le mercredi 15 juin 2022

**Bulletin d'inscription à renvoyer par courrier ou mail à :**

Golf d'Avoise – Rond-point de l'Europe 71210 MONTCHANIN suivi du règlement (par chèque ou CB via VAD) ou mail : [soulajc@club-internet.fr](mailto:soulajc@club-internet.fr) - Site internet : [golf-avoise.com](http://golf-avoise.com)

## Marques de départs

U12 filles : Mauves

Benjamines : Rouges

Minimes : Bleus

U12 garçons : Gris

Benjamins : Jaunes

Minimes garçons : Blancs

## Départage

En cas d'égalité pour la première place de chaque catégorie, un play-off trou par trou sera organisé sur les trous 1 & 2 avec les joueurs concernés

**Remise des Prix** : classement brut uniquement : dimanche 14 juin à l'issue de la compétition suivie du verre de l'amitié

Pour les garçons : 3 prix brut par catégorie

Pour les filles : 2 prix Brut par catégorie

## COMITE DE L'ÉPREUVE

**Le Comité de l'épreuve est composé de :**

Directeur du Club : Alexandre TOUGEY,

OEC : Sandra DUCERF,

Responsable Jeunes : Charles Genevois,

Des arbitres désignés de Ligue.

## REGLEMENT SPECIFIQUE EPREUVES INTER-REGIONALES DE L'EST

Ce règlement a été accepté par la Ligue du Grand Est et la Ligue Bourgogne Franche-Comté

### **I/QUALIFICATION – CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES (M.I.R)**

#### **1. CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Dans chaque catégorie, chaque ligue pourra envoyer à l'épreuve interrégionale un nombre de joueurs calculé sur la répartition conclue entre les 2 ligues soit :

#### **REPARTITION IR EST 2022**

**Lors de la qualification Interrégionale (FIR), le nombre maximum de participants est fixé à 83**  
Ce quota se répartit comme suit :

	Bourgogne Franche-Comté	Grand-Est	Total
QUOTAS FINALE IR EST	24	49	73 + 10 WC = <b>83</b>

10 WC « Flottantes » seront à disposition de l'IR EST

#### **2. ENGAGEMENTS ET PARTICIPATION AUX FRAIS**

3. **L'inscription** par jeune est de 25 euros (pris en charge par sa Ligue)

La ligue organisatrice de l'épreuve facture à l'autre ligue de l'I.R vingt-cinq euros (25€) au prorata numérisés des participants par ligue.

**L'indemnisation du club d'accueil** : La Ligue organisatrice verse au club hôte le montant perçu jusqu'à concurrence d'un **plafond de € 2 000**. Le montant excédentaire servira à payer les frais d'arbitrage et le cocktail (frais de goûter limités à 200€)

### **II/ AUTRES EPREUVES : Promotion Inter-régionales Adultes et Minimes garçons :**

#### **1. CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Voir le vade-mecum national, notamment ce qui concerne le respect du cahier des charges des épreuves fédérales.

**Les index maximums sont impérativement fixés à 28 pour les dames et 24 pour les messieurs**  
**Pas de limite d'index pour les U16**

#### **2. ENGAGEMENTS**

L'inscription d'un club, puis de ses équipiers à une épreuve interrégionale se fait par Extranet (Voir vade-mecum fédéral).

S'inscrire à une compétition par équipes interrégionale vaut acceptation des règlements généraux et particuliers de ladite épreuve ainsi que du présent règlement spécifique.

[Retour sommaire](#)

## Vademecum 2022 Ligue de Bourgogne Franche-Comté

La date limite d'inscription **d'un club est d'un mois avant le premier jour de l'épreuve.**  
Celle des **équipers est de sept jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Le montant de l'inscription d'un club et de son équipe à une épreuve interrégionale (promotions) est de  
**deux cents euros** (200 euros) et de **cent euros** (100 euros) pour les équipes de jeunes.

Cette somme sera facturée aux clubs par la FFGolf et reversée à la Ligue organisatrice. Le montant versé au club organisateur par la ligue s'effectuera selon les modalités suivantes :

- Maximum : 2500 euros
- Minimum : 1500 euros (quel que soit le nombre de clubs inscrits)
- Entre 1500 et 2500 euros : le montant des inscriptions
- Pour les Interclubs Jeunes : prorata numeris des équipes

### 3. PARTICIPATION AUX FRAIS

Cette participation concerne les deux ligues de l'Est même si une des deux n'était pas représentée lors de l'épreuve concernée.

La Ligue organisatrice reversera au club d'accueil de l'épreuve, le montant des inscriptions selon le barème de l'article (2 ci-dessus) **Le montant excédentaire servira prioritairement à payer les frais (cocktail, arbitrage, etc.).**

Deux cas de figure :

- a) aucun solde constaté : les frais sont répartis de manière égale entre les 2 ligues, une facture sera envoyée à l'autre ligue non-organisatrice.
- b) un solde est constaté : le montant est acquis à la Ligue organisatrice

Recommandations engagements de frais :

- les frais d'arbitrage seront établis pour **2 arbitres** maximum (frais respectant la charte fédérale concernant le déplacement des bénévoles)
- les frais de cocktail : **200 € TTC pour moins de 80 participants, 300 € TTC au-delà.**

### 4. FORFAITS des JOUEURS

La gestion des forfaits sera identique à celle de la FFGolf. Le montant de l'inscription sera conservé par la FFGolf **si le forfait est notifié après la date limite d'inscription du club** (un mois avant le premier jour de l'épreuve).

Tout club ne prévenant pas de son **forfait** ne pourra pas disputer la même épreuve au cours de la saison suivante (cf règlement ffg). S'il prévient tardivement, (après la date limite d'inscription des joueurs) il risque de ne pouvoir être autorisé à jouer l'épreuve la saison suivante.

### 5. RESULTAT

Chaque club organisateur devra envoyer les résultats à la FFG et aux deux ligues dans les meilleurs délais.



**QUALIFICATION REGIONNALE AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES**  
**M.I.R U12 et BENJAMIN.ES**  
**CHAMPIONNAT REGIONAL U12 – BENJAMIN.ES - MINIMES**

MIR 1 et 1er tour CHAMPIONNAT REGIONAL : 21-22 mai – GOLF DE PRUNEVILLE

MIR 2 et 2<sup>ème</sup> tour CHAMPIONNAT REGIONAL : 18-19 juin – GOLF DE LUXEUIL

**1. CONDITIONS DE PARTICIPATION**

**1.1 CATEGORIE D'AGE**

Joueurs et joueuses de nationalité française, licenciés(es) dans la ligue de Bourgogne Franche-Comté pour la saison 2022 :

- M.I.R **U12** (12 ans et moins) et **Benjamin.es** (13 et 14 ans)
- CHAMPIONNAT REGIONAL **U12 - Benjamin.es** (13 et 14 ans) et **Minimes** (15 et 16 ans)

**1.2 CRITERES DE PARTICIPATION MIR ET CHAMPIONNAT REGIONAL**

**1.2.1 MIR ET CHAMPIONNAT RÉGIONAL**

La moyenne Stroke Play qui sera utilisée sera la moyenne sur 16 mois glissant, s'affichant sur l'extranet à la date limite d'inscription ainsi que le nombre de tours joués en Stroke Play (selon les critères regroupés dans le tableau ci-dessous).

Ils sont renseignés sur l'extranet de chaque club : onglet Sport – Menu Moyenne SP.

**1.2.2 MIR**

Le joueur ou la joueuse doit s'acquitter du droit de jeu fédéral dès le premier tour.

Les joueurs / joueuses U12 et Benjamins du groupe Ligue 2022 qui en feraient la demande écrite auprès de la Conseillère Technique Fédéral (Emmanuelle GERHART) pourront avoir une exemption de jeu si leur calendrier le nécessite et seront qualifiés directement pour la phase finale FIR de juillet 2022.

**1.2.3 CHAMPIONNAT RÉGIONAL**

Ce championnat ne compte pas pour le mérite. Le droit de jeu fédéral n'est pas obligatoire.

<b>MIR ET CHAMPIONNAT REGIONAL</b>						
	<b>U12</b> (2010 et plus)		<b>Benjamins</b> (2008-2009)		<b>Minimes</b> (2006-2007)	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Moyenne SP	≤50	≤54	≤30	≤36	≤24	≤28
Minimas tours SP	3	3	5	5	7	7

[Retour sommaire](#)

## 2. FORME DE JEU

### 2.1 FORME DE JEU MIR ET CHAMPIONNAT REGIONAL

Stroke-play 36 trous, 18 trous/jour sur des parcours spécialement aménagés selon les distances jeunes préconisées par la FFG.

Pour chaque série d'âge et de sexe, des points seront attribués en fonction de la place obtenue après chaque épreuve (voir grille ci-dessous).

Rang	Points		Rang	Points		Rang	Points		Rang	Points		Rang	Points
1 <sup>er</sup>	100		6 <sup>ème</sup>	35		11 <sup>ème</sup>	15		16 <sup>ème</sup>	10		21 <sup>ème</sup>	5
2 <sup>ème</sup>	70		7 <sup>ème</sup>	31		12 <sup>ème</sup>	14		17 <sup>ème</sup>	9		22 <sup>ème</sup>	4
3 <sup>ème</sup>	60		8 <sup>ème</sup>	26		13 <sup>ème</sup>	13		18 <sup>ème</sup>	8		23 <sup>ème</sup>	3
4 <sup>ème</sup>	51		9 <sup>ème</sup>	20		14 <sup>ème</sup>	12		19 <sup>ème</sup>	7		24 <sup>ème</sup>	2
5 <sup>ème</sup>	43		10 <sup>ème</sup>	18		15 <sup>ème</sup>	11		20 <sup>ème</sup>	6		25 <sup>ème</sup>	1

### 2.2 CLASSEMENT MIR ET CHAMPIONNAT REGIONAL

**U12/Benjamins comptant pour le mérite :** A l'issue du Mir 2, en cas d'égalité pour la première place de chacune de ces catégories d'âge et de sexe, les ex-aequo seront départagés par un play-off par trou.

**Minimes ne comptant pas pour le mérite :** à l'issue du MIR 2 en cas d'égalité pour le titre de champion de la ligue les ex aequo seront départagés par un play-off trou par trou.

**Hors play-off** les ex aequo éventuels se partageront les points des places obtenues. Le classement final se fera en additionnant les points obtenus.

### 2.3 REPERES DE DEPARTS

Les repères de départ sont définis par le Comité de l'Epreuve et la Commission Jeunes de la Ligue en fonction des distances recommandées par la FFGOLF.

CATEGORIES	GARCONS	FILLES
<b>U12</b>	GRIS	VIOLET
<b>Benjamins</b>	JAUNE	ROUGE
<b>Minimes</b>	BLANC	BLEU

### 2.4 HEURES DE DEPARTS ET GROUPES

Les heures de départ et les groupes sont préparés par la Ligue organisatrice en concertation avec le club et l'arbitre désigné.

### 2.5 CADETS

Pendant tout le déroulement de ces épreuves les cadets ne sont pas autorisés.

Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits : voir § 1.2-2 (8).

L'utilisation des appareils de mesure de distance est autorisée uniquement lors de la partie de reconnaissance.

### 2.6 ACCOMPAGNATEURS

Pendant tout le déroulement de ces épreuves, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligue ou de Clubs, etc... devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

## 3. PRIX ET RECOMPENSE

A l'issue du dernier tour, chaque vainqueur aux points par série d'âge et de sexe se verra attribuer le titre de Champion de ligue et la liste des joueurs qualifiés au FIR de Juillet sera annoncée.

## 4. INSCRIPTIONS

### 4.1 DATES LIMITE D'INSCRIPTION

Par mail à [contact@liguegolfbfc.org](mailto:contact@liguegolfbfc.org)

**MIR 1 Pruneville jusqu'au dimanche 15 mai 2022**

**MIR 2 Luxeuil jusqu'au dimanche 12 juin 2022**

**4.2 DROITS D'ENGAGEMENT : 10€ / MIR – par chèque ou virement (Possibilité de régler les 2 MIR en même temps)**

## 5. QUOTAS POUR LA FINALE IR EST 2 & 3 JUILLET - GOLF DU CHATEAU D'AVOISE

**24 places** seront attribuées à la Bourgogne Franche-Comté en tenant compte :

1. Des joueurs du groupe Ligue exemptés
2. Des joueurs qualifiés par le résultat final des deux MIR

Quotas	GARÇONS	FILLES
Benjamins	9	4
U12	9	2

## 6. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

### 6.1 INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

En cas de retard prévisible ou avéré au lancement du tour (brouillard par exemple), le Comité de l'épreuve peut limiter le parcours de la 1<sup>ère</sup> catégorie d'âge à 9T avec départ du 10. En cas d'interruption définitive de jeu, le Comité d'épreuve peut, pour les catégories d'âge n'ayant pas intégralement terminé le parcours, réaliser le classement sur un nombre de trous réduit.

### 6.2 COMITE DE L'EPREUVE

- Le représentant de la Commission Jeunes de la Ligue
- Le Président de l'Association sportive du club recevant l'épreuve ou son représentant
- Le/les représentant(s) du corps arbitral

## 7. QUOTAS POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE 23 au 29 juillet – GOLF DU GOUVERNEUR

### 7.1 REPARTITION DES QUOTAS

Le quota des qualifiés de l'Inter-région Est pour le Championnat de France des Jeunes se répartit comme suit → **23** places pour les deux Ligues.

QUOTAS	Garçons	Filles
Benjamins	<b>5</b>	<b>6</b>
U12	<b>7</b>	<b>5</b>

#### Places supplémentaires :

Les **15 premiers Benjamins** et les **10 premières Benjamins** du mérite de juin seront directement qualifiés et s'ajouteront aux quotas donnés dans le tableau ci-dessus.

#### Quotas flottants :

Chaque Inter région (ITR) dispose de **2 places flottantes** toutes catégories confondues. (une ITR peut retirer jusqu'à 2 places dans une catégorie pour les ajouter dans une ou plusieurs autres).

### 7.2 PRISE EN CHARGE POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

#### 7.2.1 La ligue prendra en charge

- Les formalités d'inscription au championnat de France, y compris le montant de l'inscription. A charge des joueurs de renvoyer leur dossier (photos, certificats divers etc).
- L'aide forfaitaire de **60€ /jour** et par joueur, pour chaque journée de participation à la **compétition**,
- L'aide technique, assurée par la CTF si besoin (reconnaissance, échauffement, débriefing) de chaque joueur dont le coach personnel ne serait pas présent.

#### 7.2.2 La ligue ne prendra pas en charge

- Les coachs personnels qui pourraient être présents et qui restent à la charge du joueur.

## CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES GARÇONS ET CADETS

26 au 29 octobre - GOLF D'OMAHA BEACH

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à **184 participants** dont 4 wild cards attribuées par la DTN.

**Epreuve non-fumeur** : voir § 1.2-2 (5)

**Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits** voir § 1.2-2 (8)

#### MINIMES Garçons : 15 et 16 ans né(e)s en 2006 et 2007

Ouvert aux joueurs et joueuses amateurs, de nationalité française, qualifiés par les quotas des inter-régions ou par le Mérite Jeunes Lacoste.

**Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 90 participants** : 54 minimes retenus par ordre du mérite national jeunes puis de l'index à la date de clôture des inscriptions et 36 minimes retenus par le quota des Ligue (2 par ligue).

La Ligue BFC sélectionnera les deux minimes garçons ayant le meilleur classement au Mérite Jeune à la date du Mérite de Septembre 2022. Si une ligue n'utilise pas la totalité de ses quotas, ils seront alors donnés à la DTN pour d'éventuelles WC supplémentaires.

#### CADETS : 17 et 18 ans né(e)s en 2004 et 2005

Ouvert aux joueurs amateurs de nationalité française classés au Mérite National Amateur ou dont l'index n'est pas **supérieur à 4,4**.

**Le nombre maximum d'inscriptions** est fixé à **90 participants**, retenus par ordre du Mérite National Amateur puis de l'index à la date limite d'inscription.

### FORME DE JEU

Stroke play / 72 trous / 18 trous par jour / Cut après 36 trous :

Chaque catégorie effectuera ses deux premiers tours sur les deux parcours puis sera regroupée, après le cut, sur le même parcours pour jouer les deux derniers tours.

Tour 1 et 2 : Parcours Le Manoir et La Mer

Tour 3 et 4 : Parcours Le Manoir.

**Minimes garçons** : les 36 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour les deux derniers tours

**Cadets** : les 36 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour les deux derniers tours

Pour le Mérite National Amateur et le WAGR, un classement commun sera établi.

### PRISE EN CHARGE

- La ligue prendra en charge (pour les Minimes exclusivement) **forfaitairement 60€ /jour/joueur pour un maximum de 4 jours**. L
- La ligue n'assurera pas de coaching sur ces épreuves.

### INSCRIPTION

**Pour les Minimes** seulement, la ligue inscrira sur extranet au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve, les joueurs qualifiés après la publication du Mérite Jeune de Septembre 2022.

**Pour les Cadets**, inscriptions par les joueurs eux-mêmes au plus tard 1 mois avant le 1<sup>er</sup> jour de l'épreuve (Voir clôture § 1.1).

[Retour sommaire](#)

## CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES FILLES ET CADETTES

25 au 28 Octobre - GOLF DE CHIBERTA

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à **90 participantes** dont 4 wild cards attribuées par la DTN

#### MINIMES Filles : 15 et 16 ans né(e)s en 2006 et 2007

Ouvert aux joueurs et joueuses amateurs, de nationalité française, qualifiées par les quotas des inter-régions ou par le Mérite Jeunes Lacoste.

**Le nombre maximum d'inscriptions** est fixé à **54** participantes. **36** minimales retenues par le mérite national jeunes et **18** minimales retenues par le quota des Ligues (1 par Ligue).

La Ligue BFC sélectionnera la fille ayant le meilleur classement au Mérite Jeune à la date du Mérite de Septembre 2022.

Si la ligue n'utilise pas la totalité de son quota, il sera alors donné à la DTN pour d'éventuelles WC supplémentaires.

#### CADETTES : 17 et 18 ans né(e)s en 2004 et 2005

Ouvert aux joueuses amateurs de nationalité française classées au Mérite National Amateur ou dont l'index n'est **pas supérieur à 7,4**.

**Le nombre maximum d'inscriptions** est fixé à **32** participantes, retenues par ordre du Mérite National Amateur puis de l'index à la date limite d'inscription.

**Epreuve non-fumeur** : voir § 1.2-2 (5)

**Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits** : voir § 1.2-2 (8)

### FORME DE JEU

Stroke play / 72 trous / 18 trous par jour / Cut après 36 trous

**Minimes Filles** : les **30** meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour les deux derniers tours

**Cadettes** : les **18** meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour les deux derniers tours

Pour le Mérite National Amateur et le WAGR, un classement commun sera établi.

### PRISE EN CHARGE

- La ligue prendra en charge (pour les Minimes exclusivement) **forfaitairement 60€ /jour et par joueur, pour un maximum de 4 jours**.
- La ligue n'assurera pas de coaching sur ces épreuves.

### INSCRIPTIONS

**Pour les Minimes** : La Ligue inscrira les joueuses qualifiées sur extranet au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve. Après la publication du Mérite Jeune de Septembre 2022.

**Pour les Cadettes** : par les joueuses au plus tard un mois avant le premier jour de l'épreuve (Voir clôture § 1.1).

[Retour sommaire](#)

## CHALLENGE DES ECOLES DE GOLF

### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux.*

Ouvert aux joueurs âgés de 16 ans maximum au 1<sup>er</sup> septembre 2021, index pris en compte au 1<sup>er</sup> septembre 2021

#### Objectifs

- Animer par le jeu sur le parcours, les catégories U10/U12/U14/U16 dont l'index est compris entre 20 et 54 (non classé)
- Permettre aux plus jeunes joueurs de participer à une épreuve par équipes,
- Inciter les Ecoles de Golf et les clubs à mettre en place des compétitions « ludiques » pour jeunes,
- Permettre en priorité à un groupe de jeunes joueurs et joueuses des catégories U10/U12/U14/U16 de s'identifier à son club, à son école de golf et à défendre ses couleurs,
- Inciter les jeunes à découvrir la compétition et l'esprit d'équipe dans un sport individuel.

### FINALE REGIONALE - GOLF DE QUETIGNY – LUNDI 29 AOÛT 2022

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

**Clubs** : La sélection se fait sur le classement régional des écoles de golf. Les 10 premiers clubs du classement régional au 15/07/2022 seront sélectionnés pour la finale. (Classement Extranet ffgolf)

**Equipers** : 6 joueurs ou joueuses inscrits dans une des 2 catégories du règlement du challenge des écoles de golf, **dont au moins 2 de la catégorie index 54**

(La catégorie d'appartenance des joueurs est fixée au 1<sup>er</sup> septembre 2021 et est conservée pendant la durée du challenge jusqu'au 31 août 2022).

- 1<sup>ère</sup> catégorie : 20 index < 53,9

2<sup>ème</sup> catégorie : Index 54 : non classé

### INSCRIPTION DES CLUBS ET DES EQUIPIERS

Confirmation de participation auprès de la ligue [contact@liguegolfbfc.org](mailto:contact@liguegolfbfc.org) jusqu'au 28 juillet 2022

### FORMULE DE JEU

3 Greensome strokeplay (mixed-up ou non) sur 9 trous.

Le total des 3 cartes de l'équipe donnera leur ordre de classement. En cas d'égalité, le départage se fera sur la plus mauvaise carte. Les marques de départ sont celles préconisées par la FFGolf (en fonction de l'âge et du niveau).

Chariots électriques appareils de mesure de distance et cadets interdits voir § 1.2-2 (8)

**Horaires de départ** : Pour tous à partir de 13h00

### RECOMPENSES

Les 5 meilleures équipes au classement final seront récompensées

### DROIT DE JEU ET PRISE EN CHARGE

**Prise en charge par la Ligue** : La location du Terrain - 1 jeton/ joueur -Cocktail et remise des prix

[Retour sommaire](#)

## GOLF DE BESANÇON - Mardi 25 et Mercredi 26 Octobre

*(Vacances scolaires)*

## REGLEMENT

*Ce règlement précise et complète le cahier des charges des épreuves fédérales et des Grands Prix Jeunes FFGOLF (1.2.1-5)*

Compétition ouverte à tout joueur licencié FFGOLF s'étant acquitté du **Droit de jeu fédéral de € 35** ou licencié d'une fédération étrangère connue.

**Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical** de non-contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat et atteste avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

**Pour les joueurs non licenciés en France**, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription. La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

**IMPORTANT : Dès le tour de reconnaissance, les joueurs et joueuses devront présenter à l'accueil du golf les autorisations parentales d'intervention pour mineur et de contrôle antidopage.**

**NOTA BENE :** Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance sont interdits

Inscriptions limitées à **96** joueurs dont 15 filles minimum et 10 Wild Cards

**Les joueurs U12** seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

**Les joueurs Minimes et Benjamins** seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

**Le champ des joueurs** sera déterminé comme suit :

	<b>Nombre maximal</b> de joueurs autorisé en incluant les garçons, les filles et les WC	<b>Garçons :</b> Nombre minimum à prévoir dans le règlement	<b>Filles :</b> Nombre minimum à prévoir dans le règlement	<b>Wild Cards :</b> Nombre maximum autorisé
	<b>96</b>	<b>36</b>	<b>15</b>	<b>10</b>
<b>Minimes Benjamins U12</b>		6 15 15	3 6 6	

[Retour au sommaire](#)



## FORME DE JEU

36 trous stroke play, 18 trous par jour

**Nota Bene :** Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance sont interdits.

**SERIE :** 1 série par catégorie et par sexe

**MARQUES :** U12 Filles : mauves U12 garçons : Gris  
Benjamines : Rouges Benjamins : Jaunes  
Minimes Filles : Bleus Minimes G : Blancs

**CLASSEMENT :** brut dans chaque série

**DEPARTAGE :** Pour la 1<sup>ère</sup> place, play off « trou par trou ». Pour les autres places, la règle des 18,9,6,3 et dernier trou sera appliqué.

**HEURES DE DEPART :** Etablies par le club 72 heures avant le début de l'épreuve visibles sur notre site internet : [www.golfbesancon.com](http://www.golfbesancon.com)

## DROITS D'INSCRIPTIONS

Extérieurs : 40€

Membres du club : 20€

**Clôture des inscriptions :** elles seront recevables que dans la mesure où elles mentionnent le nom, prénom, téléphone, numéro de licence et incluent les droits d'inscriptions. Les engagements devront être parvenus au secrétariat du golf accompagnés du règlement par courrier au plus tard le 10 octobre 2022 à 18h.

**La liste des joueurs retenus** sera publiée le mercredi 19 octobre 2022

**La journée d'entraînement** sera le **lundi 24 octobre 2022**

**Bulletin d'inscription à renvoyer par courrier ou mail**

Golf de Besançon 1 route de Naisey 25620 La Chevillotte

## Remise des Prix

Seront récompensés les meilleurs scores bruts de chaque série.

## COMITE DE L'ÉPREUVE

Le président de l'Association sportive

Le Président de la Commission sportive

La Directrice du Golf

Un représentant de la Ligue

Un arbitre

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme et le règlement de la compétition, d'annuler l'épreuve ou de la faire jouer sur un nombre inférieur de jours, de diminuer ou d'augmenter le nombre de joueurs retenus. Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel de l'épreuve. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

**Le Comité de l'épreuve s'assure qu'un avis aux services de secours est effectué.**

# ÉPREUVES INTER-RÉGIONALES

---

## INTERCLUB PAR EQUIPE - PROMOTION DAMES

### GOLF DE FAULQUEMONT – 30 avril et 1<sup>er</sup> mai

#### REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

#### ELIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales dames.

**Pour les clubs et les équipières** : voir règlement Général du VM national.

**Epreuve non-fumeur** : voir § 1.2-2 (5)

La Ligue organisatrice fixe une limite d'index à 28

#### FORME DE JEU

**Pour un maximum de 24 équipes inscrites**

6 simples, stroke play, 36 trous, 18 trous/tour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

**La 1<sup>ère</sup> première équipe** montera en 3<sup>ème</sup> Division.

En cas d'égalité : voir vade-mecum national <http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

#### ENGAGEMENT

**Inscriptions des clubs** sur extranet au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

**Inscriptions des joueuses** au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

**Possibilité d'inscrire 12 équipières potentielles**

#### DROITS DE JEU

**Droit de jeu** : 200 €

Pour toutes les promotions nationales, inter régionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les droits d'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

**COMITE DE L'EPREUVE** : Etabli par la Ligue recevant l'épreuve.

[Retour sommaire](#)

## INTERCLUB PAR EQUIPE - PROMOTION MESSIEURS

### GOLF DE MACON – 7 & 8 mai

#### REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

#### ELIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales Messieurs.

**Pour les clubs et pour les équipiers** : voir règlement Général du VM national.

**Epreuve non-fumeur** : voir § 1.2-2 (5)

La Ligue organisatrice fixe une limite d'index à 24.

#### FORME DE JEU

**Pour un maximum de 24 équipes**

6 simples, stroke play 36 trous, 18 trous/tour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour seront retenus.

**Les 5 premières équipes** selon l'ordre de qualification monteront en 4ème Division.

En cas d'égalité : voir vade-mecum national

<http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

#### ENGAGEMENT

**Inscriptions des clubs** : sur extranet au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

**Inscriptions des joueuses** : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve

Possibilité d'inscrire 12 équipiers potentiels

#### DROITS DE JEU

**Droit de jeu** : 200 €

Pour toutes les promotions nationales, inter régionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les droits d'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

**COMITE DE L'EPREUVE** : Etabli par la Ligue recevant l'épreuve.

[Retour sommaire](#)

## INTERCLUB PAR EQUIPE - PROMOTION MID-AMATEURS MESSIEURS

### GOLF D'EPINAL – 18 & 19 juin

#### REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

#### ELIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales mid-amateurs Messieurs.

**Pour les clubs** : voir Règlement Général du VM national.

**Pour les équipiers** : les joueurs doivent avoir au moins 25 ans ou plus la veille de l'épreuve.

**Epreuve non-fumeur** : voir § 1.2-2 (5)

La Ligue organisatrice fixe une limite d'index à 24.

#### FORME DE JEU

**Pour un maximum de 24 équipes**

6 simples, stroke play 36 trous, 18 trous/tour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour seront retenus.

**Les 11 premières équipes**, selon l'ordre de la qualification, monteront en 4<sup>ème</sup> division.

En cas d'égalité : voir vade-mecum national <http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

#### ENGAGEMENT

**Inscriptions des clubs** sur extranet : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

**Inscriptions des joueurs** au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Possibilité d'inscrire 12 équipiers potentiels.

#### DROITS DE JEU

**Droit de jeu** : 200 €

Pour toutes les promotions nationales, inter régionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les droits d'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

**COMITE DE L'EPREUVE** : Etabli par la Ligue recevant l'épreuve.

[Retour sommaire](#)

## INTERCLUB PAR EQUIPE - PROMOTION U16 GARÇONS

### GOLF DE QUETIGNY – 14 & 15 juillet

#### REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

#### ELIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par Club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales U16 garçons. **Pour les équipiers** : (voir le règlement général)

**U14** nés en 2008 ou après- **Minimes** : 15 et 16 ans : nés en 2006 et 2007

**Epreuve non-fumeur** : voir § 1.2-2 (5)

**Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits** : voir § 1.2-2 (8)

Son utilisation est autorisée lors de la partie de reconnaissance.

**Cadets** : Pendant tout le déroulement de ce championnat seuls les équipiers peuvent cadeyer.

La Ligue organisatrice ne fixe pas de limite d'index.

#### FORME DE JEU

**Pour un maximum de 24 équipes**

Pour chaque tour, l'équipe est composée de 5 joueurs dont obligatoirement un joueur né en 2008 ou après.

**Distance de jeu préconisée** : Repères Benjamins

Une seule marque de départ (jaune) sera utilisée pour l'ensemble des participants quel que soit leur âge et leur index.

**Epreuve sur 2 jours** : 5 simples, stroke play 36 trous, 18 trous/tour. Les 4 meilleures cartes de chaque tour seront retenues.

**Les 3 premières équipes** selon l'ordre de qualification monteront en 3ème Division. En cas d'égalité, voir vade-mecum national <http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Compétitions/Structuration-sportive>

#### ENGAGEMENT

**Inscription du club sur extranet** : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

**Inscription des joueurs sur extranet** : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.  
Possibilité d'inscrire 10 équipiers potentiels.

#### DROITS DE JEU

**Droit de jeu** : 100 €

Pour toutes les promotions nationales, inter régionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les droits d'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

**COMITE DE L'ÉPREUVE** : Etabli par la Ligue recevant l'épreuve.

[Retour sommaire](#)

## INTERCLUB PAR EQUIPE - PROMOTION SENIORS MESSIEURS

### GOLF DE ROUGEMONT – 24 & 25 septembre

#### REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

#### ELIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales seniors Messieurs.

**Pour les clubs :** voir Règlement Général du VM national.

**Pour les équipiers :** Ouvert aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

La Ligue organisatrice fixe une limite d'index à 24.

#### FORME DE JEU

**Pour un maximum de 24 équipes**

6 simples, stroke play 36 trous, 18 trous/tour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

**Les 12 premières équipes** selon l'ordre de la qualification, monteront en 4<sup>ème</sup> division.

En cas d'égalité : voir vade-mecum national.

<http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

#### ENGAGEMENT

**Inscription pour les clubs :** au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

**Inscription des joueurs :** au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Possibilité d'inscrire 12 équipiers potentiels.

#### DROITS DE JEU

**DROIT D'INSCRIPTION :** 200 €

Pour toutes les promotions nationales, inter régionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les DROITS D'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

**COMITE DE L'EPREUVE :** Etabli par la Ligue recevant l'épreuve.

[Retour sommaire](#)

# **GOLF ENTREPRISE**

---



## CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPE DES AS ENTREPRISES SUR PITCH & PUTT

### PHASE ELIMINATOIRE REGIONALE

#### GOLF DE BEAUNE – 26 mars

##### *Parcours compact 9 trous transformé en parcours Pitch & Putt*

*Les éliminatoires régionales doivent impérativement être terminées avant le 03 avril*

#### REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

**Pour les associations :** Epreuve ouverte aux Associations Sportives d'Entreprise. Une seule équipe par association pourra se qualifier pour la finale nationale.

**Pour les équipiers :** Être membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés à l'AS qu'ils représentent via Extranet.

**Être salarié titulaire** de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise. Pour les joueurs concernés, une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire de la société ou établissement dont dépend l'association devra être fournie. Pour rappel, le capitaine de l'équipe est responsable de l'éligibilité de ses joueurs.

#### FORME DE JEU

##### **Equipe de 2 joueurs ou joueuses par AS / Stroke Play brut / 36 trous**

Formule en Shotgun jusqu'à 18 équipes soit 36 joueurs. 4 clubs, putter compris par sac.

Au cas où il n'y aurait pas 18 équipes, il sera possible d'inscrire une deuxième équipe par AS.

Les 3 tours (3 x 9 trous- départs modifiés) seront effectués successivement et sans pause.

La formule pourra être modifiée en cas de plus 18 AS inscrites ou en cas de conditions météorologiques défavorables.

La longueur de chaque trou n'excèdera pas 90 mètres. La longueur totale des 18 trous n'excèdera pas 1200 mètres. L'emplacement des marques de départ est commun quel que soit le sexe. Les cadets ne sont pas autorisés.

L'équipe vainqueur de cette qualification est automatiquement qualifiée pour la Finale Nationale qui aura lieu les 9 et 10 avril 2022 au golf de la Prèze (Angoulême).

En cas d'égalité, le critère de sélection retenu sera le meilleur score individuel des 9 derniers trous de chaque équipe, puis le meilleur score du 2<sup>ème</sup> 9 trous, et enfin le meilleur score des 9 premiers trous.

Au-delà de cette égalité, la commission sportive tranchera.

Pour la Ligue de Bourgogne Franche-Comté : 1 équipe qualifiée.

#### ENGAGEMENT

**Inscriptions sur Extranet** Clubs et équipiers : 5 jours avant l'épreuve. (Lundi 21 mars 2022)

Le montant de l'inscription est de 20€/participant.

Les modalités de paiement seront fournies à l'inscription par la Commission Golf d'Entreprise.

## COUPE DE FRANCE DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISES

### PHASES ELIMINATOIRES REGIONALES INTERCLUBS

**1<sup>er</sup> tour : GOLF DE PRUNEVILLE - 14 mai**

**2<sup>ème</sup> tour : GOLF DE QUETIGNY - 11 juin**

### REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

### Pour les associations :

Epreuves ouvertes à toutes les associations d'entreprises.

**Une seule équipe par association pourra participer aux éliminatoires régionales.**

**Une seule équipe pour la Ligue de Bourgogne Franche-Comté sera qualifiée pour la finale nationale.**

### Pour les équipiers :

- L'index pris en compte est celui figurant dans Fléole 7 jours pleins avant le début de l'épreuve.  
Les équipiers ayant un index supérieur à 21,4 pourront participer mais joueront avec un index de 21,4.

- **Être membre de l'AS** (association sportive d'entreprise) qu'il ou elle représente.

Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit référencés dans le club qu'ils représentent via Extranet.

- **Être salarié titulaire** de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.

Une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association devra être fournie.

## FORME DE JEU

Forme de jeu pour chaque épreuve :

1 équipe de 4 golfeuses ou golfeurs par AS

4 simples / stroke Play net / 18 trous / jour

**Pour chaque tour, les 3 meilleurs scores de l'équipe sont retenus.**

Le classement final sera effectué par addition des scores sur les 2 tours.

**Messieurs marques Blanches - Dames marques bleues**

## ENGAGEMENT

### **INSCRIPTION : Sur Extranet**

Equipe d'AS : 12 jours avant chaque épreuve. Lundi 02 mai 2022 et lundi 09 mai 2022

Equipiers : 5 jours avant chaque épreuve. Lundi 30 mai 2022 et lundi 06 juin 2022

Le montant de l'inscription est de 35 € par joueur et par tour (Coupe de France et le championnat Fédéral inclus ou que le pour le Championnat Fédéral).

Les modalités de paiement seront fournies à l'inscription par la Commission Golf d'Entreprise.

## CHAMPIONNAT FEDERAL DES AS ENTREPRISES DAMES ET MESSIEURS

### QUALIFICATIONS REGIONALES

**1<sup>er</sup> tour : GOLF DE PRUNEVILLE – 14 mai**

**2<sup>ème</sup> tour : GOLF DE QUETIGNY – 11 Juin**

### REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les associations : (voir le règlement général)

Epreuves ouvertes à tous les joueuses/joueurs salariés, titulaires des Associations d'Entreprise de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté affiliées à la FFGOLF

Pour la phase finale deux attestations devront être fournies : une certifiant l'état de salarié titulaire de l'établissement dont dépend l'association et une autre justifiant l'appartenance à l'AS du club.

## FORME DE JEU

Dans chaque Ligue : Le délégué du golf d'entreprise organise une sélection aux dates prévues sur 2 tours en **stroke play brut** permettant la qualification mathématique de 50% du quota de joueurs/joueuses attribué à sa Ligue soit 3 hommes et 1 dames minimum). Les autres places étant attribuées par Wild Card (de la responsabilité du Délégué de Ligue).

**Forme de jeu** : Stroke Play Brut / 18 trous / jour

**Messieurs marques Blanches**

**Dames marques bleues**

Le score final sera effectué par addition des scores des 2 tours. En cas d'égalité, le critère de sélection retenu sera le meilleur score brut du 2eme tour. Au-delà de cette égalité, ce sera la commission sportive qui tranchera.

**Le nombre de qualifié mathématiquement est de 3 joueurs dont 1 dame.**

Si un joueur qualifié déclare forfait ou décide de ne pas honorer sa sélection, c'est le suivant dans l'ordre de la qualification qui sera sélectionné pour la finale nationale et ainsi de suite.

Les joueurs qualifiés et/ou désignés dans la Ligue pourront ainsi prendre part au championnat Fédéral organisé par la FFGolf, sous réserve bien sûr qu'ils répondent aux conditions exigées par la FFGolf dans son règlement au 1er jour de l'épreuve.

## ENGAGEMENT

**INSCRIPTION : Sur Extranet**

Equipe d'AS : 12 jours avant chaque épreuve. Lundi 02 mai 2022 et lundi 09 mai 2022

Equipiers : 5 jours avant chaque épreuve. Lundi 30 mai 2022 et lundi 06 juin 2022

Le montant de l'inscription est de 35 € par joueur et par tour (Coupe de France et le championnat Fédéral inclus ou que le pour le Championnat Fédéral).

Les modalités de paiement seront fournies à l'inscription par la Commission Golf d'Entreprise

[Retour sommaire](#)

# **GOLF FÉMININ**

---

**Rencontres amicales**

<b>Jeudi 16 juin</b>	Golf du Mont St Jean
<b>Mercredi 7 septembre</b>	Golf de Luxeuil
<b>Jeudi 6 octobre</b>	Golf du Château de Chailly

<b><u>LADY'S CUP</u> mercredi 6 juillet</b>	Golf de Luxeuil Bellevue
<b>TRIANGULAIRES mercredi 8 juin</b>	Besançon/Pruneville/les Bois
<b>RENCONTRE AMICALE</b>	1 <sup>er</sup> septembre
<b>OPEN DES ROSES</b>	1 <sup>er</sup> ou 2 octobre

[Retour au sommaire](#)

# **CALENDRIER COMITÉS DÉPARTEMENTAUX**

---

**COMITE DEPARTEMENTAL DE COTE D'OR (21)**

---

<b>Dates</b>	<b>Evénements</b>	<b>Lieux</b>
Mardi 26 avril	Challenge (Tour 1)	Chailly
Vendredi 29 avril	Challenge (Tour 2)	La Chassagne
Vendredi 27 mai	Challenge (Tour 3)	Beaune
Jeudi 7 juillet	Challenge (Tour 4)	Quetigny
Mardi 30 août	Challenge (Tour 5)	Pré Lamy ???
Mercredi 12 octobre	Challenge (Tour 6)	Dijon Bourgogne
Mardi 25 Octobre	Championnat de Côte d'Or (Tour 1)	???
Mercredi 26 Octobre	Championnat de Côte d'Or (Tour 2)	La Chassagne

[Retour sommaire](#)

**COMITE TERRITORIAL DU DOUBS – TERRITOIRE DE BELFORT  
HAUTE-SAÔNE (25/90/70)**

---

**Calendrier des challenges Ecole de Golf**

Les formules de jeu seront précisées ultérieurement et pourront évoluer au cours de l'année

27 mars	Prunevelle
16 avril	Luxeuil
27 mai	Château de Bournel
04 juin	Pontarlier
24 septembre	Besançon
08 octobre	Rougemont le château

[Retour sommaire](#)



**COMITE DEPARTEMENTAL DE SAONE ET LOIRE (71)**

---

11 novembre 2021	Challenge	Montceau les Mines
26 mars 2022	Challenge	Château d'Avoise
7 mai 2022	Challenge	Chalon sur Saône
28 mai 2022	Championnat départemental	Autun
11 juin 2022	Challenge	Macon la Salle (compact)
2 juillet 2022	Finale Challenge CD	Bourbon Lancy

[Retour sommaire](#)

**COMITE DEPARTEMENTAL DU JURA (39)**

---

**COMITE DEPARTEMENTAL DE L'YONNE (89)**

---

6 mars	Challenge	Roncemay
27 mars	Challenge	Lixy - Senonais
29 mai	Challenge	Clairis
24 août	Challenge	Clairis
1 <sup>er</sup> Octobre	Championnat départemental T1	Roncemay
2 Octobre	Championnat départemental T2	Clairis
4 Novembre	Challenge	Roncemay

[Retour sommaire](#)

## CLUBS EN DIVISION FEDERALES 2022

CATEGORIE	CLUBS	DIVISION	POULE	LIEUX	DATES
<b>DAMES</b>	Besançon	3 <sup>e</sup> Division	Poule D	MACON LA SALLE	28 avril au 1er mai
<b>MID DAMES</b>	Besançon	2 <sup>e</sup> Division	Poule B	CHAILLY	23 au 26 juin
	Val de Sorne	2 <sup>e</sup> Division	Poule B	CHAILLY	23 au 26 juin
	Val d'Amour	3 <sup>e</sup> Division	Poule B	VICHY FORET	24 au 26 juin
<b>SENIORS D.</b>	Avoise	2 <sup>e</sup> Division	Poule A	MONT DE MARSAN	22 au 25 sept.
	Besançon	3 <sup>e</sup> Division	Poule A	COUTAINVILLE	23 au 25 sept.
	Bournel	3 <sup>e</sup> Division	Poule A	COUTAINVILLE	23 au 25 sept
<b>U16 G</b>	Chalon sur Saône	3 <sup>e</sup> Division	Poule D	CHANALET	13 au 16juillet
	La Chassagne	3 <sup>e</sup> Division	Poule D	CHANALET	13 au 16juillet
	Besançon	3 <sup>e</sup> Division	Poule D	CHANALET	13 au 16juillet
	Dijon Bourg.	3 <sup>e</sup> Division	Poule D	CHANALET	13 au 16juillet
	Val de Sorne	2 <sup>e</sup> Division	Poule B	NANCY AINGERAY	13 au 16juillet
<b>MESSIEURS</b>	Val de Sorne	3 <sup>e</sup> Division	Poule D	HAUTE AUVERGNE	5 au 8 mai
	La Chassagne	3 <sup>e</sup> Division	Poule D	HAUTE AUVERGNE	5 au 8 mai
	Chailly	4 <sup>e</sup> Division	Poule D	SAINT CLAIR	5 au 8 mai
	Besançon	4 <sup>e</sup> Division	Poule D	SAINT CLAIR	5 au 8 mai
	Dijon	4 <sup>e</sup> Division	Poule D	SAINT CLAIR	5 au 8 mai
	Chalon sur Saône	4 <sup>e</sup> Division	Poule D	SAINT CLAIR	5 au 8 mai
	Roncemay	4 <sup>e</sup> Division	Poule D	SAINT CLAIR	5 au 8 mai
	Quetigny	4 <sup>e</sup> Division	Poule F	SARREBOURG	5 au 8 mai
	Le Rochat	4 <sup>e</sup> Division	Poule F	SARREBOURG	5 au 8 mai
<b>Messieurs Eq2</b>	Dijon-Bourgogne	2 <sup>e</sup> Division	Poule B	MONTAUBAN	5 au 8 mai
<b>Mid Amat. Mes</b>	Quetigny	3 <sup>e</sup> Division	Poule D	GRENOBLE BRESSON	16 au 19 juin
	Dijon Bourgogne	3 <sup>e</sup> Division	Poule D	GRENOBLE BRESSON	16 au 19 juin
	Prunevelle	3 <sup>e</sup> Division	Poule D	GRENOBLE BRESSON	16 au 19 juin
	Chailly	3 <sup>e</sup> Division	Poule D	GRENOBLE BRESSON	16 au 19 juin
	Besançon	4 <sup>e</sup> Division	Poule B	LES BOULEAUX	17 au 19 juin
	La Chassagne	4 <sup>e</sup> Division	Poule D	ALBON	17 au 19 juin
<b>SENIORS MESS.</b>	Avoise	2 <sup>e</sup> Division	Poule A	LA BRESSE	22 au 25 sept.
	Chailly	3 <sup>e</sup> Division	Poule D	VALGARDE	22 au 25 sept.
	Prunevelle	3 <sup>e</sup> Division	Poule D	VALGARDE	22 au 25 sept.
	Val de Sorne	4 <sup>e</sup> Division	Poule D	LE CLOU	23 au 25 sept.
	Besançon	4 <sup>e</sup> Division	Poule D	LE CLOU	23 au 25 sept.
<b>SENIORS 2</b>	Val de Sorne	1 <sup>ère</sup> Division		BEAUGÉ	21 au 25 sept
	Avoise	3 <sup>e</sup> Division	Poule B	THUMERIES	22 au 25 sept.
	Besançon	3 <sup>e</sup> Division	Poule B	THUMERIES	22 au 25 sept.
	Val d'Amour	3 <sup>e</sup> Division	Poule B	THUMERIES	22 au 25 sept.
<b>A.S ENTREP.</b>	2F Open JS 25	2 <sup>e</sup> Division		TROYES	19 au 22 mai
	AGJSEP	3 <sup>e</sup> Division	Poule B	CHATEAU D'AVOISE	20 au 22mai
	Sports réunis Belfort	3 <sup>e</sup> Division	Poule B	CHATEAU D'AVOISE	20 au 22mai

[Retour sommaire](#)

## NOS PARTENAIRES OFFICIELS

---





ffgolf<sup>®</sup>  
Ligue Bourgogne  
Franche-Comté